

## Compte rendu

### Réunion Commission Vie Associative et associations

Samedi 27 mars 2021

10h00 / Salle Favalelli

Excusés : M GOURDON (Société musicale), M DAVID (Principal adjoint collègue), M PETETOT (Cuu Mon Viet Vo Dao), M LALLEMAND (Rugby), M CASSARD (ANSORAA), Mme PITIDDU (Restos du Cœur), M OLIVEIRA (Boules), Mme DESVIGNE (élue).

Présents : M GUILLARD (Rugby), Mme DESBOUIS (Restos du Cœur), Mme DESTOUCHES (Varenes Forme), Mme DETEIX-DEBOST (Jeunes et Yoga), M MESPLE (Ecole d'Arts Martiaux), Mme PAGE (ADEV), M PERET (Tennis Inter Communal), M MANSART (Basket Club Varenes), Mme SAVRY Dominique (Ecole de Dessin de Chazeuil), M ZAGORSKI (Varenes Cyclo), M MORAIS (Handisport), M FOSSE (Club de Natation), M SALLARD (Ateliers Passions Partagées), M GLANOSKI (Gens du Pays), M MASBOEUF (Varenes Badminton Club), Mme JONIER (Union Cycliste Varenes Saint Pourçain), M HEVIN (Va-Running), Mme BELOT (Retraite sportive), Mme BENCHIHA (COS), M BOURRET (Souvenir français et ACPG-CATM), Mme LEDET (Anciens de la Base), M BERTRAN (Pétanque), M NEBOUD (Donneurs de Sang), M MANTIN (Club de l'Amitié), M PAILLET (Loisirs et Culture), Mme BOURGES (Comité des Fêtes), M CROCHET (Groupement Varenes/Saint Pourçain Football), M ATHAYNE (ASV Foot), M PENAY (UNRPA).

M LITAUDON, Mme PARRET-BONMARTIN, M PISSOCHET, M MONIER, Mme DAVAUD (élus municipaux), M GALAND et Mme GOUBY.

Mme BRUNET (La Montagne)

Madame PARRET-BONMARTIN souhaite la bienvenue à l'assemblée et rappelle les gestes barrière.

Elle précise que même si, à ce jour, peu d'activités ont lieu, il était important d'organiser cette réunion afin de transmettre quelques informations.

#### ↳ Information sur les subventions 2021

Les membres de la commission vie associative, sportive et jeunesse, réunis le 5 mars dernier ont eu plusieurs axes de réflexion sur ce sujet, l'année 2020 ayant été quasiment blanche et 2021 s'annonçant en demi-teinte. Plusieurs possibilités :

- Subvention réduite à 50% de la subvention habituelle
- Subvention identique à celle versée en 2020
- Subvention identique à celle versée en 2019 (en ajustant avec le nombre d'adhérents 2021)

Afin de ne pas pénaliser les associations ayant des salariés, il a été décidé de verser à minima le montant alloué en 2020 puis d'étudier au cas par cas la situation de chacune et de verser une aide complémentaire si besoin en cours d'année.

La Commune souhaite faire un accompagnement au plus juste des besoins, c'est la raison pour laquelle il sera proposé au Conseil municipal d'inscrire en crédits budgétaires une somme identique à celle allouée en 2019.

Monsieur le Maire précise que si une association estime ne pas avoir besoin de subvention, elle peut y renoncer ou remettre la subvention à une autre (arrangement entre associations).

Mme PARRET-BONMARTIN indique que l'AAPPMA (pêche) et Yoga pour tous ont renoncé à la subvention 2021.

#### ↳ Nouveaux projets associatifs

Mme PARRET-BONMARTIN rappelle qu'il y a quelques années, la Commune avait tenté de proposer une journée d'animations sur plusieurs sites associatifs avec une chasse au trésor. L'essai n'avait pas été concluant, peu de participation, trop forte chaleur...

L'idée de refaire une animation, plus festive, est relancée avec pour pistes : pique-nique tiré du sac, marche, course, roller ou skate (comme lors de la journée avant l'ouverture du contournement), challenge inter associations, ...

Il ne s'agit pas de faire concurrence à ce que proposent les associations (telles que Va-Running). De même, une randonnée à la date anniversaire de l'inauguration pourrait être envisagée.

La réflexion est en cours.

Il s'agit aussi de proposer des animations pour les 12/18 ans.

Elle invite chacun à faire remonter des propositions.

Monsieur le Maire imagine une maison des jeunes et des associations mais le préalable reste d'être propriétaire du site. L'Etat avait promis une transmission au 31 janvier sans préciser l'année.

Il indique aussi qu'une réflexion sur la valorisation du site du Petits Bois de Sapins est ouverte.

Il informe que prochainement une boîte à idée sera installée devant l'Hôtel de Ville et permettra à chacun de faire des propositions concernant l'animation de la vie locale.

Mme PARRET-BONMARTIN rappelle qu'il est aussi possible de faire remonter les idées sur les boîtes mails des services et des élus.

Le site de la zone vie sur l'ex DA277 pourrait accueillir une maison des jeunes ou un lieu pour faire du théâtre, de la musique. Toutes les idées sont les bienvenues.

Mme BELOT indique que la Retraite sportive évitant le covoiturage : les adhérents organisent leurs animations à Varennes-sur-Allier et apprécient les chemins de randonnées. Ils redécouvrent la commune.

M GUILLARD propose une animation de style « gentlemen » avec 1 licencié et 1 non licencié et pourquoi pas faire tenir la buvette par une association ayant besoin de récolter des fonds.

M MESPLE demande si une date est prévue pour cette journée.

Mme PARRET-BONMARTIN répond que rien n'est défini, qu'au regard du contexte sanitaire, seule la réflexion est lancée. En septembre il y a le forum mais si les activités associatives peuvent reprendre une date pourra être retenue à la rentrée 2021. A défaut, ce sera pour 2022.

#### ↳ Organisation de la Semaine bleue

Mme PARRET-BONMARTIN indique que la Semaine bleue se déroule sur une semaine d'octobre, durant laquelle associations, collectivités, ... organisent des actions pour redonner leur place et mettre en valeur les retraités.

Créée en 1951 sous le nom « Journée nationale du vieillard », elle a évolué dans les années 90 en « Semaine bleue » et fête donc cette année son 70<sup>ème</sup> anniversaire.

Elle est programmée du 4 au 10 octobre 2021 sur le thème « Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire. Un enjeu pour l'après COVID ».

Possibilité d'animations sportives (sports doux), culturelles, ateliers créatifs, ...

La réflexion est ouverte et ne porte pas que sur des activités entre retraités, la notion d'activités intergénérationnelles est présente.

De plus les retraités varennois sont super actifs et dynamiques.

Il s'agit durant cette semaine d'aider le retraité à trouver une place de citoyen à travers le monde associatif.

Mme PARRET-BONMARTIN indique qu'un comité de pilotage sera créé pour préparer cette semaine d'animation et invite celles et ceux qui le souhaitent à intégrer ce comité.

Mme DESTOUCHES demande comment participer avec les jeunes si les animations ont lieu en semaine.

Monsieur GUILLARD demande si les activités peuvent se tenir le soir pour les actifs.

Mme PARRET-BONMARTIN répond que les activités sont principalement la semaine puisqu'il s'agit de toucher les retraités mais que des animations peuvent être programmées le week-end.

Monsieur le Maire précise qu'un actif souhaitant participer peut le faire sur un jour de congé.

Les propositions d'actions ou d'activités peuvent être remontées avant le 9 avril.

*A l'issue de la réunion, les personnes suivantes ont souhaité être associées au comité :*

- Mme BELOT, Retraite sportive
- Mme DESTOUCHES, Varennes Forme
- M BERTRAN, Pétanque
- M MESPLE, Ecole d'Arts Martiaux
- M GUILLARD, Rugby

## ↳ Questions et infos diverses

### - Point COVID associations

Mme PARRET-BONMARTIN qu'à ce jour, il n'y a pas de changement, les salles et équipements restent fermés jusqu'au 15 avril hormis pour les scolaires et les professeurs ayant une carte professionnelle.

M GUILLARD demande s'il est possible d'accéder aux douches, la réponse est négative.

M MORAIS indique que l'Association Handisports devrait pouvoir accéder aux équipements au titre des dérogation ; Mme PARRET-BONMARTIN que confirmation sera demandée aux services de l'Etat.

### - Vaccinodrome

Monsieur le Maire précise qu'avoir des vaccins est un sport actuellement.

Depuis 3 mois, il demande à la Préfète (et désormais au Préfet) un point de vaccination à Varennes-sur-Allier. La Commune et les professionnels y sont favorables mais la réponse est : « pour cela il faudrait avoir des vaccins ».

Un travail est mené avec l'Agence Régionale de Santé, les professionnels de santé (notamment pharmaciens, infirmiers, ...).

Depuis 1 mois les médecins sont doté d'1 flacon de 10 doses par semaine. Les pharmaciens pourraient aussi vacciner mais sur la dotation des médecins (pas de vaccins supplémentaires) alors que les infirmiers ne peuvent vacciner sans la présence d'un médecin. Les vétérinaires et les dentistes pourront vacciner aussi.

La Commune s'est proposée de recenser les candidats à la vaccination en recevant les appels et Mairie et en transmettant ensuite les listings aux professionnels de santé qui fixent les rendez-vous.

Un projet « d'opération flash de vaccination » devrait voir le jour prochainement et permettrait de prendre en charge 300 patients puisqu'à compter du 12 avril le département devrait être doté de doses supplémentaires. Le vaccin diffère en fonction de l'âge, de la pathologie, c'est compliqué pour tout le monde.

Monsieur le Maire indique que la Commune et les professionnels de santé varennois sont prêts à mettre en œuvre cette opération de vaccination à grande échelle et que pour se faire il pourra être fait appel à des bénévoles pour renforcer la logistique.

### - Action avec le Collège Saint Exupéry

L'Education nationale réfléchit à des alternatives aux sanctions disciplinaires et souhaiterait mettre en place des actions de responsabilisation.

Une rencontre a eu lieu entre le Principal adjoint du Collège Saint Exupéry et la Commune de Varennes-sur-Allier afin de présenter les grandes lignes de ce dispositif en cours de construction et auquel les associations qui le souhaitent pourraient pleinement participer.

Concept :

- Proposer à un élève de participer à une journée de solidarité ou une action de la collectivité ou de l'association partenaire (en lieu et place d'une sanction disciplinaire)

Les élèves seraient mobilisables au maximum 20h00 à raison de 3 heures par jour sur 4 jours maximum.

Les actions pourraient se dérouler de 12h00 à 14h00 ou de 16h00 à 18h00 ou le mercredi après-midi ou sur le temps des vacances scolaires (tous les créneaux mobilisables en dehors des heures de cours).

Bien sûr s'agissant de collégiens (dès la 6<sup>ème</sup>), une convention entre le collège, le partenaire (association ou collectivité), le collégien et son responsable légal formalisera les conditions d'exercice de la mission (pas de travail en hauteur, ...)

Des expérimentations ont eu lieu sur le bassin de Vichy, des élèves ont participé à la distribution de colis aux côtés d'associations caritatives par exemple.

Le Principal adjoint a précisé que le dispositif n'est pas encore mis en place et que peu d'élèves devraient être concernés mais il souhaite construire le projet avec les partenaires.

La Commune s'est positionnée pour participer au dispositif.

Monsieur le Maire précise que la Commune accueille déjà depuis de nombreuses années des personnes en TIG (Travail d'Intérêt Général) dans les services municipaux et que cette expérience fonctionne plutôt bien et permet aussi à certains bénéficiaires de mettre un pied dans la vraie vie. C'est une expérience formatrice

Il a même des idées pour permettre aux jeunes collégiens de découvrir les chemins de randonnées en assurant une mission de service public telle que la collecte des déchets.

En aparté, il indique que la Police municipale mène des actions de sensibilisation à destination des propriétaires de chiens afin de les encourager à ramasser la production de leur animal. L'action est simple : ramassage immédiat ou amende.

Les associations potentiellement intéressées par l'action proposée par le collège peuvent se faire connaître en Mairie avant le 30 avril.

La Commune fera remonter ce recensement au Collège qui prévoira un groupe de travail ou une réunion afin de présenter plus en détail ce dispositif et de répondre aux interrogations (tout est fonction du nombre de personnes intéressées).

- Actions de l'Etat

Dans le cadre du Plan de relance, l'Etat met en place différents dispositifs dans les métiers du sport et de l'animation.

Ce plan se décline en plusieurs axes :

- Aide à l'embauche
- Accompagnement personnalisé
- Aide à la formation individuelle ou collective

Parmi les dispositifs :

- « Passez le CAP », présenté par les services de l'Etat le 17 avril 2019 à la réunion avec les présidents d'associations varennoises, est toujours d'actualité (contrat d'apprentissage mutualisé et territorialisé)
- « 1 jeune 1 solution » pour soutenir les emplois des moins de 25 ans au sein des associations sportives.
- Parcours Emploi Compétence pour les moins de 26 ans.
- FONJEP Jeune pour les 18-30 ans.
- Service civique.

Le power point de présentation avec les contacts pourra être joint au compte-rendu.

M GUILLARD demande si les actifs peuvent aussi accéder à la formation ?

M MORAIS répond que les actifs peuvent utiliser les heures DIF/CPF pour suivre des formations y compris en lien avec l'activité associative.

- Parole aux associations

↳ M HEVIN informe que la Va-Running change de formule cette année afin d'éviter une 2<sup>ème</sup> année blanche.

Elle est ouverte aux coureurs, aux marcheurs, sur 5 ou 10 ou 2 fois 10 kms sur route ouverte et tous les parcours de randonnée.

Elle se déroulera sur 3 semaines, du 8 au 31 mai.

Une ligne de départ est matérialisée et des dossards seront attribués pour le prochaine édition.

Inscription sur Facebook ou Strava.

Le but est que la Va-Running existe toujours l'année prochaine.

Mme PARRET-BONMARTIN rappelle les consignes sanitaires : pas plus de 6 personnes par groupe sur la voie publique.

↳ Rencontres de quartier

Monsieur le Maire rappelle qu'elles avaient lieu habituellement à l'automne mais n'avaient pu se tenir en 2020. Aussi il a été décidé pour 2021 de changer la période et de les programmer les 3, 10, 17 et 24 avril.

Tous les varennois sont invités à y participer, en respectant les consignes sanitaires et notamment les groupes de maximum 6 personnes.

Il invite aussi chacun à changer l'heure de son réveil la nuit prochaine.

↳ M FOSSE demande la date d'ouverture de la piscine suite aux travaux.

Monsieur le Maire indique que l'ouverture est prévue pour le 15 juillet 2021 mais espère une ouverture plus rapide.

Il indique que les travaux de construction des courts de tennis couverts débutent.

↳ Mme DESTOUCHES demande si les créneaux des salles sont conservés pour les associations.  
Mme PARRET-BONMARTIN indique que la Commune n'a pas lieu de modifier le calendrier qui a été calé à la rentrée dernière.

A ce jour, les associations n'ayant pas accès aux salles et les établissements scolaires devant programmer les cours des disciplines en intérieur pour pouvoir évaluer les élèves, le calendrier pourra être modifié, de façon provisoire.

A la prochaine rentrée, l'ouverture des courts de tennis couverts devrait permettre de débloquent des créneaux.

↳ M PENAY s'enquiert de l'effectivité des priorités à droite et de savoir si la N7 est toujours nationale ou départementale.

Monsieur le Maire indique que le déclassement de l'Etat est effectif et que de Chazeuil à l'Orisse la route est communale.

La partie départementale est en cours de déclassement, les négociations sont en cours.

Il précise que dans le cadre des aménagements des entrées de ville des plateaux traversants sont installés afin de limiter la vitesse à 30 km/h, de créer des zones de mobilités partagées et d'appliquer des priorités à droite. Les panneaux rappelant cette priorité sont en cours d'installation.

↳ M ZAGORSKI s'enquiert de la disparition de pistes cyclables, notamment sur les carrefours.  
Monsieur le Maire le rassure, les cyclistes ne sont pas oubliés, les plateaux traversants sont des espaces de mobilités partagées et sur les parcours des espaces pour les cyclistes, les piétons sont prévus. Dans le cadre de l'aménagement des rues Cl Labonde et du 4 septembre, c'est une circulation des cyclistes à contresens qui devrait voir jour.

Il indique que les travaux sont programmés sur les 5 années à venir.

↳ M PENAY demande ce qu'il advient de la présence de gendarmes sur le territoire.  
Monsieur le Maire répond que la brigade est complète mais que l'organisation actuelle se fait au niveau départemental sur certains créneaux et que les gendarmes varennois peuvent être amenés à intervenir sur d'autres territoires.

↳ M GUILLARD revient sur le rétrécissement de chaussée au Square de Vouroux, devant la boulangerie, et sur le passage en double sens de circulation lors des manifestations d'importance.  
Monsieur le Maire répond que les véhicules passent y compris les plus volumineux en roulant doucement.

↳ M MASBOEUF demande s'il sera possible de reprendre la saison en août dans les salles et équipements.  
Monsieur le Maire répond que si la situation sanitaire le permet ce sera envisageable.  
Mme PARRET-BONMARTIN indique qu'hormis sur les vacances de Noël, il pourra être envisagé d'élargir les créneaux d'activité, notamment sur les vacances.

↳ M BERTRAN revient sur la demande qu'il avait faite pour que le club de pétanque dispose de terrains supplémentaires sous le marché couvert.  
Mme PARRET-BONMARTIN indique que c'est possible mais pas sur la totalité de la surface (vérifier sur place pour 14 terrains).

↳ Monsieur le Maire s'interroge sur le nombre de licenciés ou de bénévoles qui reprendront les activités lorsque la situation sanitaire reviendra en mode normal.  
Mme PARRET-BONMARTIN salue les associations qui ont pu proposer la gratuité aux adhérents pour conserver les adhésions.

↳ Monsieur HEVIN s'enquiert de l'organisation des assemblées générales  
Mme PARRET-BONMARTIN indique que le salon d'honneur reste disponible en Mairie.  
Il est aussi possible de faire des visio.

Fin de séance : 11h30

#### Diffusion :

Membres du Conseil municipal,  
Mesdames et Messieurs les Présidents d'Associations,  
M BROUSSARD, Mme GUYOT, Mme GOUBY,  
Mme BRUNET.